

Marc-Adélarde Tremblay (1922 - )

Anthropologue, retraité, Université Laval

(1989)

# “Les mutations sociales québécoises: un profil ethnographique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc-Adéland Tremblay (1922 - )

“*Les mutations sociales québécoises : un profil ethnographique*”. Un article publié dans la revue **L’Action nationale**, vol. 79, no 8, octobre 1989, pp. 954-971.

M Marc-Adéland Tremblay, anthropologue, retraité de l’enseignement de l’Université Laval, nous a accordé le 4 janvier 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : [matrem@microtec.net](mailto:matrem@microtec.net) ou [matremgt@globetrotter.net](mailto:matremgt@globetrotter.net)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

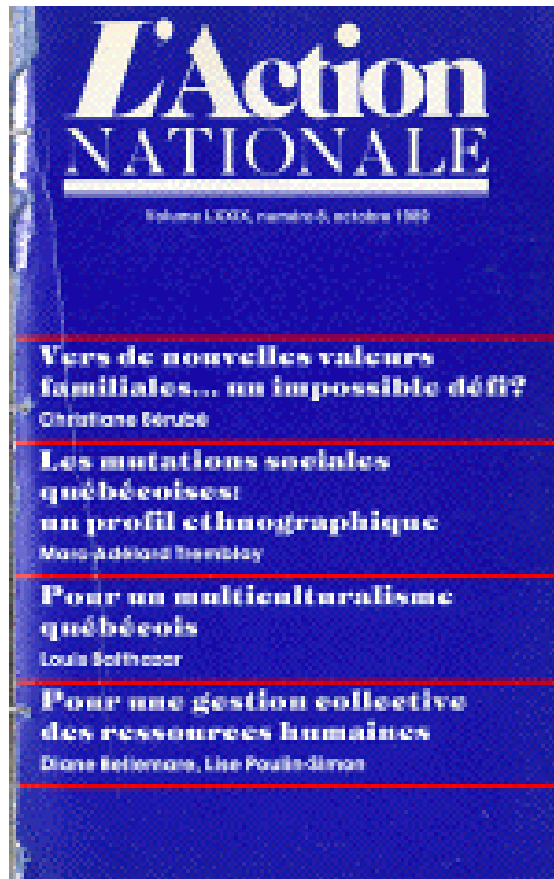
Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 23 mai 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Marc-Adéland Tremblay (1989)

“Les mutations sociales québécoises:  
un profil ethnographique”



Un article publié dans la revue **L'Action nationale**, vol. 79, no 8, octobre 1989, pp. 954-971.

# Table des matières

## Résumé

## Introduction

Les mutations sont la résultante de l'histoire  
À partir de la réalité sociale

## La portée sociale des nouvelles technologies

À l'école et à l'université  
L'utilité des sciences sociales  
Répondre à certaines exigences

## Les nouveaux tracés de la pyramide démographique

Le vieillissement de la population  
Diminution du nombre des jeunes

## La mouvance des structures et pratiques économiques

Les travailleurs et travailleuses sont frappés  
Une déficience du système économique

## Les mutations étatiques et politiques

Pratiques gouvernementales inquiétantes  
L'État protecteur à l'encre

Marc-Adélarde Tremblay (1922 - )

*“Les mutations sociales québécoises: un profil ethnographique”.*

Un article publié dans la revue **L’Action nationale**, vol. 79, no 8, octobre 1989, pp. 954-971.

## Résumé

[Retour à la table des matières](#)

*L'article de monsieur Tremblay se situe dans le prolongement des travaux qu'il a publiés sur le sujet en 1983 et en 1985.*

*Monsieur Tremblay constate que les Québécois d'expression française incarnent les paradoxes, les contradictions et les ambiguïtés d'une civilisation qui vit une période de mutations profondes. Il établit un profil ethnographique des plus importantes mutations sociales de la morphologie québécoise.*

*Il analyse la portée sociale des nouvelles technologies et les changements qu'elles provoquent à l'école et à l'université, jugeant que les sciences sociales et humaines ne font plus partie, en certains milieux, du coffre à outils de ceux qui interviennent sur la réalité sociale.*

*L'auteur observe les nouveaux tracés de la pyramide démographique. Il observe à la fois le vieillissement de la population et la diminu-*

*tion du nombre des jeunes. Il s'inquiète de la mouvance des structures, de certaines pratiques économiques et de leurs impacts sur les travailleurs et les travailleuses qui sont, parfois, frappés de plein fouet. Il jette aussi un regard sur des mutations étatiques et politiques inquiétantes et peu justifiables.*

---

## **Introduction**

[Retour à la table des matières](#)

La thématique des mutations sociales, des changements techniques et institutionnels comme des transformations socio-politiques n'a cessé d'être au premier plan des préoccupations des spécialistes des sciences humaines, lesquelles, comme on le sait, firent leur apparition à une période historique de relative stabilité sociale. Ainsi on comprend pourquoi, dans un premier temps de leur développement, elles ont disséqué des traditions séculaires et des institutions immuables. Cette orientation était comme naturelle, car il fallait comprendre comment s'effectuait, d'une génération à l'autre, la transmission des coutumes et la reproduction intégrale des pratiques culturelles.

Mais avec l'avancement technique et la révolution industrielle, la croissance des villes, les contacts de civilisation et la diffusion des valeurs et avec l'émergence d'une culture de masse à l'échelle du « village planétaire », le thème de la dynamique sociale est devenu un objet primordial d'observation et d'analyse, sous l'éclairage d'une multitude de paradigmes et de perspectives théoriques concurrentiels. Il y eut une telle prolifération de ces études dynamiques que le concept de changement en vint à faire l'objet de vives contestations. Mes efforts en vue de construire quelques vignettes sur les mutations sociales d'ici ne me permettront pas de dénouer la crise épistémologique associée à cette notion. Toutefois, l'analyse présentée devrait refléter l'envergure des changements qui s'inscrivent sous nos yeux, les impacts indivi-

duels et collectifs qu'ils produisent et, en particulier, le genre de crise que l'on observe dans l'espace socioculturel québécois.

*Les mutations sont la résultante de l'histoire*

[Retour à la table des matières](#)

Qu'elles soient diachroniques ou synchroniques, qu'elles obéissent à des forces exogènes ou à des dynamismes internes, qu'elles se produisent sur une courte période selon un tempo accéléré ou sur une longue période selon un rythme relativement lent, les mutations sont invariablement la résultante de l'histoire. Tandis que les transformations à longue portée sont vraisemblablement structurelles et prévisibles, celles qui surgissent brusquement dans des univers sociaux limités résultent d'une conjoncture particulière. Ces dernières ont tendance à être aléatoires, donc imprévisibles. Cette distinction entre changements structurels et conjoncturels peut paraître simpliste sous l'angle de la conceptualisation, mais elle est d'une grande utilité dans la stratégie opératoire que j'utiliserai au moment de la construction de vignettes des mutations sociales québécoises.

Je m'intéresse aux changements structurels tout en étant conscient que les conjonctures peuvent acquérir un caractère de permanence relative : c'est le cas, semble-t-il, de la récession économique qui a frappé le continent nord-américain durant la période 1981-1983 principalement et qui perdure dans certains secteurs de l'économie québécoise. Cet objectif analytique m'amènera à braquer ma lunette d'approche sur la globalité, dans un premier mouvement, et dans un deuxième temps, sur les manifestations individuelles. Je regarde avec une plus grande attention les changements morphologiques susceptibles de modifier le trajet et l'avenir de la francophonie québécoise. Quelle méthodologie doit m'inspirer pour choisir des indicateurs (valides et fiables) des changements morphologiques en cours ? Tout en m'appuyant sur les connaissances acquises sur la société québécoise, je ferai aussi appel à mes intuitions et à mon vécu : je chercherai à réconcilier les unes et les autres afin qu'émergent les forces infrastructurales.

Que le changement structurel soit le résultat d'un processus naturel ou la conséquence d'une intentionalité, il représente un objet d'observation d'une grande complexité, nécessitant l'utilisation d'une perspective qui soit la plus compréhensive possible. C'est justement l'objectif central d'une approche systémique de la réalité sociale. En examinant l'histoire des sciences sociales et humaines, on est frappé par la multiplicité des perspectives conceptuelles utilisées dans l'étude du changement, chacune d'elles proposant un type particulier d'explication.

En gros, on peut regrouper ces schèmes conceptuels en quatre grandes classes : les modèles historiques ; les modèles d'orientation fonctionnaliste ; des perspectives macro-culturelles où se retrouvent l'approche holistique, le matérialisme historique et la perspective systémique ; et des schémas micro-culturels. Ces cadres conceptuels d'ensemble n'épuisent pas l'univers complet des grilles conceptuelles employées dans les sciences anthropologiques et humaines. Notons, en passant, que ces différentes visées théoriques représentent autant de positions épistémologiques et de lunettes d'approche pour scruter les faits de culture dans leurs tendances les plus apparentes comme dans leurs éléments symboliques et même cachés. Chacune de ces approches, avec plus ou moins de vigueur, s'intéresse à l'analyse des transformations sociales et des mutations.

### *À partir de la réalité sociale*

[Retour à la table des matières](#)

Mon regard s'inspire d'une perspective systémique de la réalité sociale à l'intérieur de laquelle les composantes sont en interrelations et se transforment sous la poussée de dynamismes multiples qui imprègnent plusieurs vecteurs en même temps. Toutefois, en m'inspirant des voies tracées jadis par Robert K. Merton, il m'apparaît justifiable d'abandonner l'une ou l'autre des grandes théories explicatives du changement auxquelles j'ai renvoyé plus haut qui nous enferment dans une impasse épistémologique d'envergure pour m'orienter vers des explications de moyenne portée. Ces dernières, justement, sont centrées sur des objets restreints d'observation qui peuvent, en temps opportun, être réinsérés dans des patrons et configurations culturels plus



vastes. C'est en ayant en tête ce fonds de scène théorique quelque peu imprécis que j'esquisserai quelques-unes des transformations sociales québécoises dont l'intensité, la portée et la persistance me laissent penser qu'elles sont structurelles.

Les composantes de cette mosaïque culturelle seront constituées des pièces suivantes : (a) la portée sociale des nouvelles technologies ; (b) les nouveaux tracés de la pyramide démographique ; (c) la mouvance des structures et pratiques économiques ; (d) les mutations politiques et étatiques. Je laisserai volontairement de côté d'autres transformations structurelles : les soubresauts dans le régime de distribution des services et soins de santé, les piétinements de la réforme scolaire, les réorientations du contrôle social, le bourgeonnement de l'information <sup>1</sup>, autant de mutations additionnelles qui viendraient appuyer les tendances observées dans les changements structurels examinés ici.

## **La portée sociale des nouvelles technologies**

[Retour à la table des matières](#)

Du point de vue des sciences anthropologiques, les technologies nouvelles représentent des outils perfectionnés qui établissent une médiation d'un type nouveau entre la main et le cerveau dans la mesure où ces nouveaux produits de l'invention humaine ont tendance à devenir autonomes, à s'autogérer à partir de systèmes d'autocontrôle imaginatifs et à s'auto-reproduire. Nous sommes en présence d'une invention qui suscite l'émerveillement, à un point tel que nous risquons de perdre tout sens critique vis-à-vis des répercussions qu'elles peuvent entraîner pour l'avenir de l'humanité.

Je renvoie ici aux impacts qu'elles produisent sur les modes de pensée, les styles de vie et les cadres de l'organisation sociale. Le dis-

---

<sup>1</sup> La création, l'entreposage, la sélection, la transformation et la distribution de l'information.

cours dominant de celles et de ceux qui occupent des postes de pouvoir en ce moment met en valeur les possibilités quasi-illimitées des nouvelles technologies, dans les domaines de la biotechnologie et de la robotisation et dans ceux de l'informatique et de la bureautique dans le but de faire la démonstration du dynamisme de leur leadership ainsi que d'affermir les assises de leur pouvoir. La computique, symbole à la mode, est investie de vertus magiques, car elle permet toutes les espérances.

### *À l'école et à l'université*

[Retour à la table des matières](#)

Notre société se conforme à la règle de l'Occident. Elle s'est appropriée, à ses propres finalités, sans que l'on entende de voix discordante, ce discours-panacée. Tout en se mettant à l'heure de la « Silicone Valley » et en s'inspirant du « modèle-miracle » japonais, le Québec a conféré à ce discours un coloris ethnique. Je me bornerai à deux exemples pour illustrer le caractère plausible de cette affirmation : ce sont le système d'éducation et la représentation des sciences humaines à la rencontre des technologies de pointe.

À l'école, les nouvelles technologies vont permettre chez les jeunes, à coup sûr, l'apprentissage de la pensée mathématique, du raisonnement et de la réflexion scientifique et d'emblée l'accession à une socialisation technique les rendant compétents et adaptés aux nouvelles exigences du marché du travail. Pour ma part, je me demande comment s'effectuera l'apprentissage de la pensée humaniste et du jugement critique et par quelle voie on suscitera l'émergence de la pensée réflexive et l'éveil de l'imaginaire.

À l'université, la rhétorique et la symbolique associées aux nouvelles technologies ouvrent, comme par enchantement, de nouveaux champs de prospection, permettent le rattrapage de retards liés aux lacunes structurelles du monde universitaire québécois et propulsent inévitablement les chercheurs voués à l'avancement technologique dans le peloton de tête international! Bref, à ce niveau supérieur,

comme aux stades antérieurs, les nouvelles technologies vont assurer les accomplissements que la réforme scolaire n'a pas permis.

### *L'utilité des sciences sociales*

[Retour à la table des matières](#)

Ce discours formel ne manque pas d'attirer, car il nous absout de nos erreurs passées et flatte notre orgueil. Mais jusqu'où va aller notre crédulité ? Jusques à quand allons-nous négliger d'examiner de plus près, au-delà de l'importante question philosophique fondamentale de la libéralisation ou de l'asservissement de l'Homme par la technique, la portée sociale des nouvelles technologies ? Quand les détenteurs du pouvoir et les décideurs publics reconnaîtront-ils, avant qu'il ne soit trop tard, la nécessaire contribution des sciences humaines comme outils de travail de base dans l'examen critique des retombées positives comme négatives des grandes mutations technologiques ?

Dans certains milieux, les sciences sociales et humaines ne font plus partie du coffre à outils de ceux qui interviennent sur la réalité sociale car, à les croire, elles seraient tombées en désuétude ! Si cette affirmation des uns ne fait pas nécessairement Partie des représentations sociales qui se dégagent des discours officiels, elles ressort manifestement de celles que reflètent les affectations budgétaires des administrations tant publiques que privées.

Et pourtant, comme je l'affirmais ailleurs, « les transformations d'envergure qui perméabilisent l'ensemble des univers sociaux représentent d'un double point de vue, un défi pour les sciences sociales d'aujourd'hui. En premier lieu, en tant qu'analystes de ces dynamismes nouveaux, les spécialistes des sciences sociales auront à développer des modèles conceptuels et des outils d'observation novateurs. Ce renouvellement nécessitera un élargissement des perspectives théoriques pour incorporer des schémas conceptuels des sciences naturelles et expérimentales et un décloisonnement des disciplines sociales, devenant ainsi une véritable entreprise interdisciplinaire. D'autre part, tout en demeurant critiques par rapport aux divers discours et représentations sociales des nouvelles technologies afin de bien les identifier et

de les décoder, les sciences sociales, plus que jamais auparavant, doivent faire la démonstration de leur pertinence et de leur utilité. Qui, mieux qu'elles, peut fournir les grilles d'interprétation les plus adéquates et possède l'ensemble des clefs pour culturaliser et humaniser le progrès technique » ? (Tremblay 1985).

### *Répondre à certaines exigences*

[Retour à la table des matières](#)

Je suis favorable aux nouvelles technologies dans la mesure où elles s'appliqueront à répondre à certaines exigences. Elles doivent, par leurs fonctions libéralisantes, assurer une qualité de vie améliorée et une meilleure réalisation des ambitions collectives. Cela suppose, on l'aura compris, que les technologies nouvelles ne deviennent pas un nouveau prétexte à la centralisation, à la concentration des pouvoirs entre les mains d'une minorité, qu'elles n'accentuent pas les tendances à caractère impersonnel dans les relations contractuelles et spontanées et qu'elles ne fassent pas la promotion inconditionnelle de l'idéologie productiviste. J'ose espérer, au surplus, que, dans le domaine de la recherche empirique, le bourgeonnement des technologies de pointe n'élargira pas le fossé qui ne cesse de s'agrandir entre les sciences dites exactes et les sciences humaines en ce qui a trait principalement aux ressources matérielles et humaines disponibles.

## **Les nouveaux tracés de la pyramide démographique**

[Retour à la table des matières](#)

À l'échelle des réalités institutionnelles, le champ bioculturel est, lui aussi, un lieu privilégié d'interconnexions entre le biologique et le culturel. Les phénomènes démographiques, en particulier, sont à la fois le résultat de règles institutionnelles -je pense, entre autres, à la circulation des gènes par les règles du mariage, à l'empreinte sur le corps des coutumes alimentaires, au poids du caractère épidémique de

certaines maladies liées aux pratiques hygiéniques, ou encore à l'hérédité, sur la structure de la mortalité - et le producteur de structures sociales nouvelles. Les tendances qui apparaissent dans la structure des âges, à titre d'exemple, me semblent particulièrement révélatrices de ce point de vue. J'en présenterai seulement quelques illustrations.

Ici au Québec, la pyramide des âges s'élargit au sommet en raison du vieillissement de la population, et se rétrécit à la base à la suite d'une chute sans précédent dans le taux de natalité et d'une prévalence inusitée de certains facteurs de mortalité chez les jeunes. Discutons, d'abord, de l'expansion de la longévité. À première vue, l'allongement de la vie apparaît comme une résultante particulièrement heureuse de l'évolution dans les connaissances et les techniques biomédicales. En projetant un regard plus attentif sur le phénomène, toutefois, un certain nombre de constats nous laissent songeurs.

### *Le vieillissement de la population*

[Retour à la table des matières](#)

Depuis une couple de décennies l'espérance de vie progresse très lentement, pour ne pas affirmer qu'elle est pratiquement stationnaire. Si des progrès extraordinaires ont été réalisés dans le contrôle des maladies infectieuses - à l'exception de la recrudescence actuelle des maladies transmises sexuellement dans presque toutes les classes d'âge -, d'autres maladies, telles les maladies de civilisation, acquièrent une incidence telle qu'elles semblent produire le nivellement structurel que l'on observe.

Une deuxième observation est tout aussi surprenante. Si dans les décennies qui ont immédiatement suivi la Seconde guerre mondiale on a haussé l'espérance de vie d'une quinzaine d'années, on n'a pas, pour autant, amélioré l'état de santé de nos aînés. Bien sûr, les personnes âgées vivent plus longtemps, mais ce recul de l'échéance de la mort ne s'est pas accompagné d'un gain comparable dans l'état de santé. Car dès l'âge de soixante ans, si ce n'est pas avant, jusqu'à leur mort, les individus subissent l'expérience continue de maladies

(ponctuelles et chroniques) qui requièrent l'attention des spécialistes de la santé et l'innovation de services de plus en plus perfectionnés.

Une troisième constatation saute aux yeux. Le vieillissement de la population comporte des répercussions importantes sur le système social (je pense à l'ensemble du régime de sécurité sociale) et sur le système de santé (ce sont les frais fixes d'opération du système pour ainsi dire), comme il place les aînés dans un état de dépendance économique et institutionnelle. Plusieurs études ont établi avec netteté que la majorité des personnes du troisième âge vivent sous le seuil de la pauvreté, subissent des privations sérieuses par rapport à leurs besoins les plus fondamentaux et se voient incapables de nourrir des aspirations. L'abandon, par les familles, de leurs responsabilités d'antan vis-à-vis des aînés, jumelé à une perte graduelle de leur autonomie, a accentué, depuis une dizaine d'années, la tendance du placement en institution. Il existe aujourd'hui des Centres d'accueil ainsi que des résidences pour personnes âgées non seulement dans les centres métropolitains, mais aussi dans les milieux ruraux et dans des lieux excentriques.

Des pratiques rajeunies se dessinent qui reflètent de nouvelles perspectives sur la santé et des expérimentations dans l'organisation des services sanitaires. Dans le domaine des services psychiatriques, par exemple, on accentue le mouvement de la désinstitutionnalisation <sup>2</sup>, même si les nouveaux lieux d'accueil reproduisent trop souvent les conditions d'exclusion sociale et d'enfermement (Tremblay 1987). Dans celui de la gérontologie sociale, on s'applique à développer des services mieux adaptés aux personnes âgées avec l'intention de prolonger leur autonomie et de retarder leur placement en institution. L'évaluation d'ensemble de ces nouveaux services spécialisés auxquels participent les bénévoles est assez positif. On vise encore à promouvoir, chez les personnes du troisième âge, une nouvelle hygiène de vie, fondée sur une alimentation mieux équilibrée par rapport aux divers éléments nutritifs nécessaires, sur la programmation dans la

---

<sup>2</sup> Il est malheureux, toutefois, que cette désinstitutionnalisation se fasse sans que l'on consulte suffisamment les principaux partenaires sur les types et la qualité des ressources de remplacement à utiliser (foyer naturel, familles d'accueil, foyers de groupe, centres d'accueil et de réadaptation), ainsi que sur le caractère adéquat de ces ressources par rapport aux objectifs à atteindre.

vie quotidienne d'activités physiques adaptées aux conditions de santé de chacun et sur la création de nouveaux réseaux sociaux capables de meubler les temps libres d'une manière constructive.

### *Diminution du nombre des jeunes*

[Retour à la table des matières](#)

Posons maintenant notre regard sur la base de la pyramide démographique. En dépit d'une baisse substantielle de la mortalité infantile, on constate une diminution appréciable du nombre des jeunes. Cette tendance, dans la structure des âges de la population, résulte à la fois d'une baisse dans le nombre des naissances et d'une accentuation de la mortalité chez les 15-25 principalement due aux accidents de la route et aux suicides.

La chute de la fécondité, pour sa part, est associée à tout un ensemble de facteurs interdépendants. Je me risque à mentionner les principaux de ces facteurs sans les hiérarchiser par rapport à leur importance relative dans la constellation des conditions prédisposantes. Ce sont : (a) la diminution du nombre des mariages religieux ou civils et un accroissement du nombre des unions libres à caractère temporaire ; (b) l'accès tardif des jeunes sur le marché du travail à des postes permanents ayant une certaine sécurité financière ; (c) l'utilisation généralisée chez les couples des méthodes contraceptives dans le but de contrôler le nombre des grossesses désirées ; (d) l'affirmation du « droit supérieur » des femmes à l'utilisation de leur corps selon des normes personnelles ; (e) l'accréditation d'un nombre de plus en plus grand de femmes dans des carrières sur le marché du travail ; (f) l'avortement sur demande afin d'éliminer les grossesses non désirées ou inopportunes ; (g) l'élargissement du contingent des personnes souffrant de stérilité ; et (h) l'affaiblissement des normes régissant les pratiques sexuelles et, conséquemment, des sanctions négatives s'appliquant aux transgresseurs.

Quoi qu'il en soit, les nouvelles naissances ne remplacent pas les départs (1,4, quand il en faudrait 2,1) et si cette tendance démographique se maintient dans les années qui viennent, elle produira au Québec

une dépopulation. D'autres indicateurs, à l'image de la structure des âges, soulignent l'apparition soudaine et la persistance de mutations démographiques profondes, dont la poussée et les vecteurs d'influence sont encore mal appréciés, mais qui ne manqueront pas de laisser leur marque sur les institutions économiques, sociales et politiques. La famille, à mon sens, constitue un exemple frappant : il apparaît difficile de s'entendre sur des orientations générales qui susciteraient un large consensus. Dans les circonstances, on comprend mieux les difficultés qu'éprouve le gouvernement du Québec à énoncer les grandes lignes d'une politique familiale qui serait largement acceptable.

## **La mouvance des structures et pratiques économiques**

[Retour à la table des matières](#)

Point n'est besoin d'épiloguer bien longtemps pour établir l'influence des structures économiques et des phénomènes infrastructurals sur l'organisation sociale et sur l'évolution des mentalités. Sans conférer aux forces productives une primauté absolue et exclusive dans le charpentage des structures nouvelles, elles y exercent, à l'avant-scène, un rôle de premier plan. Par la promotion de la libre entreprise et la valorisation de l'esprit d'initiative, l'économie capitaliste avait été, jusqu'à maintenant, à l'origine d'une croissance économique continue dans les pays occidentaux. Elle a perdu son pouvoir d'entraînement et son caractère d'invincibilité à l'occasion de la récession économique de 1980-1983.

Secoué par la critique énergétique des années soixante-dix, le régime capitaliste a subi les contrecoups de cette crise sans avoir réussi jusqu'à maintenant à retrouver son plein équilibre. L'impensable survint : faillites à la chaîne d'entreprises pourtant réputées solides ; croissance incontrôlable de la dette publique ; accentuation des tendances inflationnistes ; dévaluation des monnaies nationales, surtout dans les pays les plus endettés ; accroissement du contingent des



chômeurs et des assistés sociaux ; régression du produit national brut. Toutes ces répercussions, sont autant d'indicateurs fiables de la crise aiguë du système capitaliste qui doit recourir à des solutions novatrices pour se sortir de cette impasse. Ici au Québec, contrairement à nos voisins du Sud, la reprise économique a été lente <sup>3</sup>. Le principal succès enregistré ces dernières années fut celui de l'affaissement, puis du nivellement à 3,5% - 4,0% du taux annuel d'inflation. Mais ce gain s'est répercuté, pour ainsi dire, dans une élévation du taux de chômage et dans une lente remontée des taux d'intérêt à la consommation qui, on le sait, se traduit dans des coûts accrus du crédit et dans l'augmentation des privations volontaires.

---

<sup>3</sup> La croissance économique aux États-Unis, en 1984, fut le double de celle du Japon. Selon Mme Sylvia Ostry (discours prononcé devant les membres de l'Institut de recherches politiques à Montréal au début de juin 1985, auquel j'assistais), cette croissance fut si spectaculaire qu'elle sera difficile à reproduire durant la présente décennie. Il semble bien qu'au Québec, à cette même période, les politiques ne soient pas axées par rapport à la croissance économique, si on se fie aux propos de l'ancien président et chef de la direction de la Bourse de Montréal. Selon M. Pierre Lortie, si elles l'étaient, elles graviteraient autour de quatre pôles différents : (a) rendre le Québec un milieu plus fécond pour la création et la croissance d'entreprises ; (b) réduire le poids de l'inertie de l'appareil administratif ; (c) rendre l'appareil productif plus compétitif ; et (d) affermir le rôle de Montréal dans le développement économique du Québec. Ces propos furent prononcés à l'occasion du Congrès annuel de l'Association des économistes québécois et furent rapportés dans *Le Devoir* du 18 mai 1985, p. 11, c. 1-6. Comme on l'aura compris, ce sont les points de vue d'un homme d'affaires qui, dans ses décisions, n'est influencé et ne tient compte que des facteurs économiques. Les hommes politiques doivent prendre en considération d'autres facteurs. M. Lortie fut un des membres du Comité Gobeil qui énonçaient des politiques visant à rationaliser les politiques et les pratiques de l'État. Plusieurs des recommandations de ce comité étaient inacceptables, puisqu'elles étaient irréalistes si on tient compte des facteurs politiques, sociaux et culturels.

## *Les travailleurs et travailleuses sont frappés*

[Retour à la table des matières](#)

Je laisse aux spécialistes le soin d'évaluer l'impact de la baisse de l'importance relative des industries primaires et secondaires au profit des industries de service sur la structure des professions et de l'emploi et sur la santé générale de l'économie. Néanmoins, je remarque que la population active ne croît pas à un rythme régulier et que le nombre des nouveaux postes disponibles sur le marché du travail n'augmente pas au même tempo que celui de l'arrivée des nouveaux travailleurs. Qui plus est, on s'ingénie à dépister des formules de mise à la retraite hâtive, dans les secteurs public et para-public comme dans l'entreprise privée, non pas dans le but de favoriser l'entrée des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi, mais dans celui d'alléger la masse salariale.

Nos deux niveaux de gouvernement (le fédéral et le provincial) mettent en vigueur des programmes qu'ils nomment « de redressement économique ». Qu'il s'agisse de temps partagé, d'abolition de postes, de contrats temporaires non renouvelables, de subventions spéciales à l'embauche de classes spéciales de travailleurs ou d'initiatives analogues, ces divers programmes aboutissent trop souvent au rétrécissement de la population active et à la surmarginalisation de travailleurs sans emploi et sans statut. Combien de jeunes, aux talents les plus divers, attendent dans le désœuvrement, parfois, le décrochage de ce qu'ils appellent « une vraie *job* »! Un certain nombre de programmes gouvernementaux de « jeunesse au travail », ou de programmes aux appellations les plus recherchées pour masquer leurs déficiences structurelles, profitent de cette situation monopolistique de sous-emploi pour exploiter, affirmons-le avec honte, mais sans retenue, les forces vives de la nation. Que pouvons-nous attendre de ces remarques à l'allure critique, lorsque les dénonciations de ces programmes par des fonctionnaires sans peur chargés de leur application sont rabrouées par les ministres responsables comme étant de pures inventions fantaisistes ?

Toutes ces transformations se produisent au moment où un nombre grandissant de femmes entrent effectivement ou désirent entrer sur le marché du travail. Cette ambition, j'espère, n'a plus à être légitimée! Il est de notoriété publique que les femmes accèdent plus difficilement que les hommes aux postes de cadre et qu'à compétence égale pour les mêmes tâches, elles reçoivent des salaires inférieurs (à peu près du tiers). Il est aussi démontré qu'elles rencontrent de plus sérieux obstacles que les hommes dans la recherche de la sécurité économique et dans l'obtention de bénéfices marginaux, qu'elles sont plus facilement que les hommes remerciées de leurs services, et, selon les toutes dernières études sur la bureautique, qu'elles sont plus susceptibles que les hommes d'être touchées d'une manière adverse par les technologies de pointe. C'est un palmarès peu enviable de pratiques discriminatoires au moment où le discours officiel proclame à haute voix l'égalité des femmes et des hommes, non seulement devant la loi, mais aussi dans les pratiques institutionnelles.

### *Une déficience du système économique*

[Retour à la table des matières](#)

La difficulté, voire l'impossibilité dans beaucoup de cas, de créer de nouveaux postes permanents, associée à la multiplication des postes à temps partiel, est due fort probablement à une déficience structurelle de notre régime économique en temps de crise. Mais alors, cette situation est susceptible d'amorcer des transformations d'envergure dans les niveaux de vie, les profils de carrière, la perception du travail et la conception de la vie. L'accès tardif des jeunes sur le marché du travail, par exemple, m'apparaît extrêmement grave. Cette incohérence de notre système économique a été dénoncée par les syndicats et les Églises, pour ne pas mentionner les autres secteurs d'influence, à de très nombreuses reprises.

L'alternance des postes temporaires de travail, du chômage et de l'assistance sociale risque de devenir non seulement une phase pénible du cycle économique des jeunes qui perdure, mais un attribut permanent, pour les scolarisés comme pour les analphabètes de la modernité. Le *primo vivere* est un cri vital qui déborde les structures, les poli-

tiques et les programmes. Aussi, face à la multiplicité des réglementations gouvernementales, patronales, professionnelles et syndicales, il n'est guère surprenant que l'on assiste à un bourgeonnement du travail au noir, particulièrement dans les métiers de la construction et les services. Dans une scénographie qui défavorise systématiquement certaines catégories sociales et certains types de travailleurs, peut-on réellement blâmer les personnes qui occupent ces statuts de se préoccuper en premier lieu d'elles-mêmes avant de s'inspirer des règles du bien commun ?

## **Les mutations étatiques et politiques**

[Retour à la table des matières](#)

En projetant mon regard sur les continuités et les ruptures dans les structures étatiques et politiques et dans les politiques de l'administration publique de ces dernières années, je pénètre plus avant dans un univers accidenté où il est encore plus difficile de s'aligner sur un horizon stable et d'identifier les vagues de fond. Je m'avance sans radar, ni sonde!

Je documenterai en un prochain article le déplacement des principes de l'identité culturelle des francophones du Québec des institutions ethniques à l'État-nation et à l'existence d'une sorte de vacuum identitaire qui s'est créé à la suite d'une désaffection grandissante des Québécois francophones vis-à-vis du Parti québécois, laquelle s'est traduite au mois de décembre 1985 par le retour en force du Parti libéral de Robert Bourassa aux postes de commande, et d'une pénétration multisectorielle de la culture de masse américaine accentuant davantage la césure entre les fondements traditionnels de l'identité et les assises plus récentes.

À ce scénario de base s'ajoutent d'autres éléments qui doivent entrer en ligne de compte pour apprécier l'état de notre identité nationale. « L'affaire référendaire » (mai 1980) a mis à découvert notre profonde division interne, un dualisme où la rivalité des frères enne-

mis a laissé amers et déçus les protagonistes des deux camps en opposition. À la suite de son virage idéologique, le Parti québécois fut plus que jamais divisé, surtout après la perte du pouvoir. Nous avons assisté, pour ainsi dire, à une complète révision de sa raison d'être. Cela se produit au moment où le Parti au pouvoir propose une révision de la législation linguistique, la langue étant devenue un des derniers bastions ou s'agrippe l'identité des francophones du Québec qui aspirent à nourrir leurs racines d'origine.

### *Pratiques gouvernementales inquiétantes*

[Retour à la table des matières](#)

Venons-en à quelques pratiques administratives du gouvernement qui sont, à plus d'un égard, inquiétantes. Que penser, en effet, du retour en force, sous l'ancien comme sous le nouveau gouvernement, des pratiques du patronage politique dans l'allocation des postes d'importance comme dans les fonctions subalternes de l'appareil administratif gouvernemental, du gaspillage des effectifs par une mauvaise utilisation des ressources humaines et par la mise sur la voie d'évitement (« le tablettage à la québécoise ») de compétences indésirées, de l'abus dans la prolifération des réglementations et des procédures bureaucratiques de contrôle qui ne jugulent toutefois par les dépenses peu justifiables et d'une centralisation exagérée des mécanismes de décision ?

La liste est loin d'être exhaustive. Pourtant, dans le discours officiel, nos représentants de toute obédience politique se targuent d'être sensibles aux revendications des régions (Gagnon 1985) et s'évertuent, par la parole, à les reconnaître comme des pôles d'identité culturelle et de développement économique et comme des unités administratives d'importance. Tout cela, disait l'ancien régime, sera reflété dans la réforme de la carte électorale et du mode de scrutin. Mais maintenant que les péquistes sont dans l'opposition, on sait encore bien moins quand cette réforme sera mise en application.

## *L'État protecteur à l'enchère*

[Retour à la table des matières](#)

Une deuxième série d'observations me renvoie à ce que j'appelle « L'État protecteur à l'enchère ». C'est un mouvement qui s'est amorcé sous le précédent gouvernement et qui s'est accentué avec la parution du Rapport Gobeil et pour en comprendre la totale signification, il faut se référer à une série d'événements historiques qui ont en quelque sorte ponctué sa trajectoire. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de documenter l'évolution des démocraties libérales occidentales vers la complète socialisation du risque sous toutes ses formes. Cette finalité s'est traduite dans des stratégies visant à instaurer le fonctionnement harmonieux de l'État-providence. Le Québec, au moment de sa « Révolution tranquille », est entré de plain-pied dans le mouvement et a voulu faire mieux que toutes les autres démocraties.

Étant donné sa démographie et ses ressources, le Québec s'est buté, en temps de crise économique, plus vite et plus pleinement que les autres, aux aléas de l'élasticité presque indéfiniment extensible de la demande de services. Les dépenses de la social-démocratie québécoise s'étant accrues plus vite que son niveau de productivité, on est d'emblée entré dans une situation de déséquilibre budgétaire à l'occasion de laquelle, sous l'action de la panique, on a sabré dans la politique de socialisation des services. Je pense, notamment, aux domaines des affaires sociales et de l'éducation. Les compressions continues dans les budgets annuels des universités québécoises, en dépit des promesses bien intentionnées du ministre Ryan, auront des effets d'entraînement négatifs non seulement sur l'avenir immédiat, mais sur les générations futures.

Le modèle de cette philosophie conservatrice, à la manière reaganienne, se concrétise un peu plus à chaque semaine au Québec et au Canada. Comment peut-on réagir aux politiques d'ensemble qui visent à démembrer à la pièce les gains consolidés des générations précédentes ? Je pense à la mise en question, en ce qui a trait au Québec, de l'ensemble des politiques sociales et à la privatisation des ressources,

des équipements et des services collectifs. On instaure des politiques de déréglementation qui peuvent à la longue consolider l'emprise des grandes corporations et rendre encore plus difficile l'expression de la libre concurrence. On augmente et élargit les abris fiscaux, en attendant la réforme de la fiscalité, dans le but de favoriser la participation du public aux risques encourus par le nouvel État-entrepreneur, les grandes corporations et les PME, l'idéologie-miracle du moment, car on a appris récemment qu'elles sont les plus grandes génératrices d'emplois. On renfloue les industries boiteuses avec l'intention de les remettre sur pied : de fait, on prolonge leur agonie ! On procède, enfin, sans que l'on expose sur la place publique, les véritables barèmes d'évaluation à l'élagage de postes dans les secteurs public et parapublic.

Fin du texte